

**PREMIERE PARTIE**  
**ANALYSE DU COMPTE BUDGETAIRE**  
**DE L'EXERCICE 2015**



# INTRODUCTION

Le présent compte annuel est le 21<sup>ème</sup> compte qui est produit suivant les règles de la nouvelle comptabilité communale. Outre le compte budgétaire, il est présenté au Conseil Communal un Bilan et un Compte de Résultats. Ces documents livrent une matière première de chiffres qui permettent de mener à bien bon nombre d'analyses concernant notamment la solvabilité ou la liquidité.

Les chiffres repris dans le présent commentaire des comptes annuels 2015 nous permettent, dans une certaine mesure, de nous former une image de l'évolution des finances communales.

Je tiens à adresser ici un mot de remerciement aux collègues ayant contribué à la rédaction de ce document ainsi qu'à ceux qui durant l'exercice écoulé ont contrôlé et traité les opérations financières.

Le Receveur communal

Hans Welens-Vrijdaghs

# Chapitre 1 : Définition des concepts

## **L'INTERET DU COMPTE BUDGETAIRE**

Le budget communal contient les estimations des recettes et des dépenses pour le prochain exercice. Au terme de cet exercice, le compte budgétaire présente, par article et de façon synthétique, les recettes et les dépenses effectuées.

Le compte budgétaire permet ainsi de vérifier la bonne exécution du budget sur la période d'une année.

## **LA STRUCTURE DU COMPTE BUDGETAIRE**

Le compte budgétaire connaît une structure identique à celle du budget :

- une répartition en recettes et dépenses d'une part,
- en exercice ordinaire et extraordinaire d'autre part.

Le service ordinaire contient en principe l'ensemble des recettes et des dépenses qui se répètent au moins une fois par exercice.

Le service extraordinaire présente par contre les recettes et les dépenses qui influencent de façon durable le patrimoine communal.

Les recettes et les dépenses sont également réparties par fonction et par groupe économique.

## QUELQUES DEFINITIONS

Avant l'exposé des chiffres, il nous semble utile d'encore clarifier quelques concepts de la comptabilité budgétaire :

- les droits constatés représentent l'ensemble des droits nés dans le chef de la commune au cours de l'exercice; certains de ces droits peuvent déjà avoir été recouverts;
- les dépenses engagées sont constituées de l'ensemble des dépenses que la commune s'est engagée à couvrir vis-à-vis de tiers; les dépenses sont imputées après un contrôle de régularité par le receveur en comptabilité budgétaire et générale;
- le résultat budgétaire du compte budgétaire résulte de la différence entre, d'une part, les droits constatés et, d'autre part, les dépenses engagées;
- le résultat comptable résulte de la différence entre d'une part, les droits constatés et d'autre part, les dépenses imputées. Si les droits constatés sont plus élevés que les dépenses, nous obtenons un excédent. Dans le cas contraire, on parlera d'un déficit.

Ces définitions peuvent être schématisées comme suit :

Droits constatés de l'exercice propre
- Dépenses engagées de l'exercice propre
<hr/>
= <b>Résultat budgétaire de l'exercice propre</b>
+ Droits constatés des exercices antérieurs
- Dépenses engagées des exercices antérieurs
+ Droits constatés suite aux prélèvements
- Dépenses engagées suite aux prélèvements
<hr/>
= <b>Résultat budgétaire global</b>

Droits constatés
- Dépenses imputées
<hr/>
= <b>Résultat comptable</b>

## Chapitre 2 : Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire

### **I. : Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire**

RESULTAT BUDGETAIRE GLOBAL		
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	241.995.966,07	88.269.407,97
- Non-Valeurs	2.073.038,21	0,00
= Droits constatés net	239.922.927,86	88.269.407,97
- Engagements	247.074.447,79	97.207.110,49
= Résultat budgétaire de l'exercice	-7.151.519,93	-8.937.702,52

RESULTAT COMPTABLE GLOBAL		
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	241.995.966,07	88.269.407,97
- Non-Valeurs	2.073.038,21	0,00
= Droits constatés net	239.922.927,86	88.269.407,97
- Imputations	239.214.313,22	14.943.145,34
= Résultat comptable de l'exercice	708.614,64	73.326.262,63

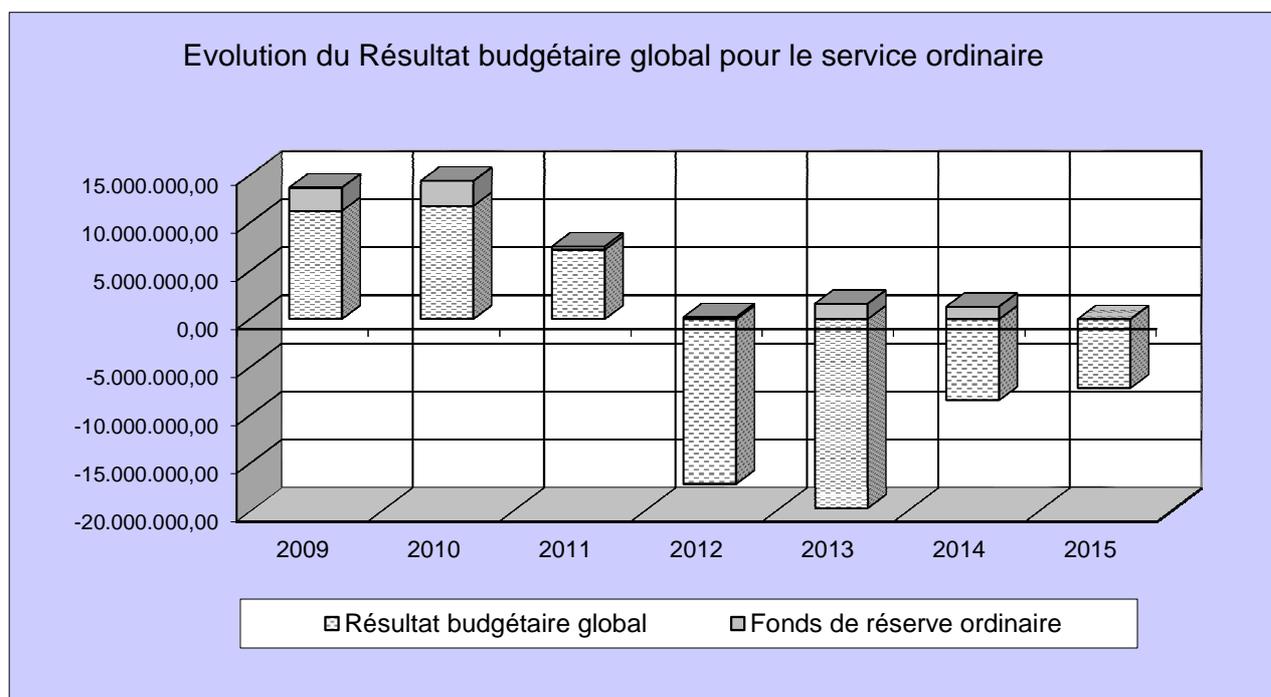
### **II. : Vue rétrospective sur les exercices précédents**

Les dépenses imputées peuvent être fort différentes des dépenses engagées. Une évaluation des finances communales se basant uniquement sur les opérations réellement exécutées peut déformer l'image de la situation financière. C'est pourquoi nous tiendrons compte dans la suite de ce rapport, pour autant qu'aucune mention contraire ne soit faite, de la totalité des droits et des engagements.

## A.) Evolution du résultat budgétaire global pour le service ordinaire

Résultat global = exercice propre + exercices antérieurs + prélèvements

Année	Résultat budgétaire global	Evolution par rapport à l'exercice précédent	Fonds de réserve ordinaire	Résultat budgétaire global + fonds de réserve	Evolution par rapport à l'exercice précédent
2009	11.244.163,97	- 54 %	2.369.748,35	13.613.912,32	- 49 %
2010	11.762.862,55	5 %	2.419.748,35	14.182.610,90	4 %
2011	7.211.814,49	- 39 %	2.599.748,35	9.811.562,84	- 31 %
2012	- 17.119.883,64	- 337 %	331.950,67	- 16.787.932,97	- 271 %
2013	- 19.618.093,08	- 15 %	189.311,32	-19.428.781,76	16 %
2014	-8.418.079,56	57 %	1.589.311,32	- 6.828.768,24	- 65 %
2015	-7.151.519,93	- 15 %	(*) 1.289.311,32	- 5.862.208,61	- 14 %



(\*) pour info ; détail des fonds de réserves ordinaires au 31/12/2015 :

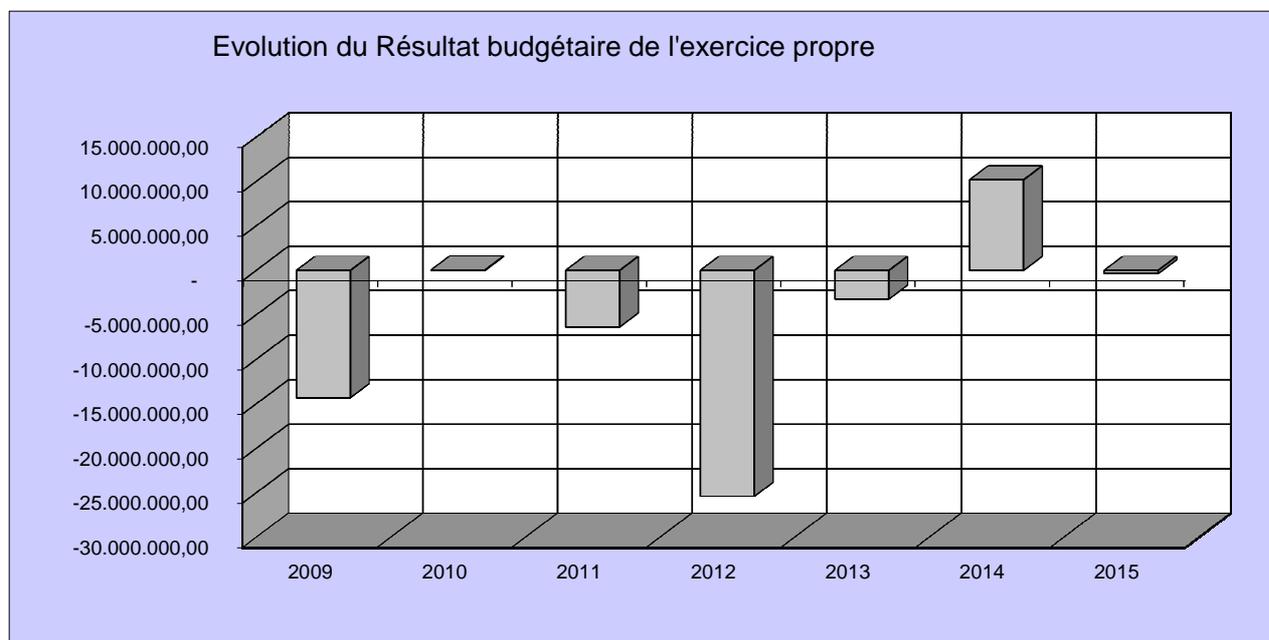
n°compta	montant	libellé
0463/104	300.000,00	Prélèvement pour coûts liés à l'essor démographique
0463/345	139.311,32	subside chef de projet contrat de quartier durable Helmet CQD Helmet cf 11/345
0463/422	200.000,00	fonds 4 ans CQD Reine-progrès 2013-2016 subside chef de projet
0463/550	600.000,00	Mise en réserve du dividende exceptionnel versé par Hydrobru
0463/10195	50.000,00	Politique de soutien à l'activité sportive pratiquée par les jeunes (in BI CC 27/10/2010)

## B ) Evolution du résultat budgétaire de l'exercice propre pour le service ordinaire

A la clôture de l'exercice, les crédits reportés de même que le résultat comptable de l'exercice sont transférés vers le chapitre premier des "Exercices antérieurs" du nouvel exercice.

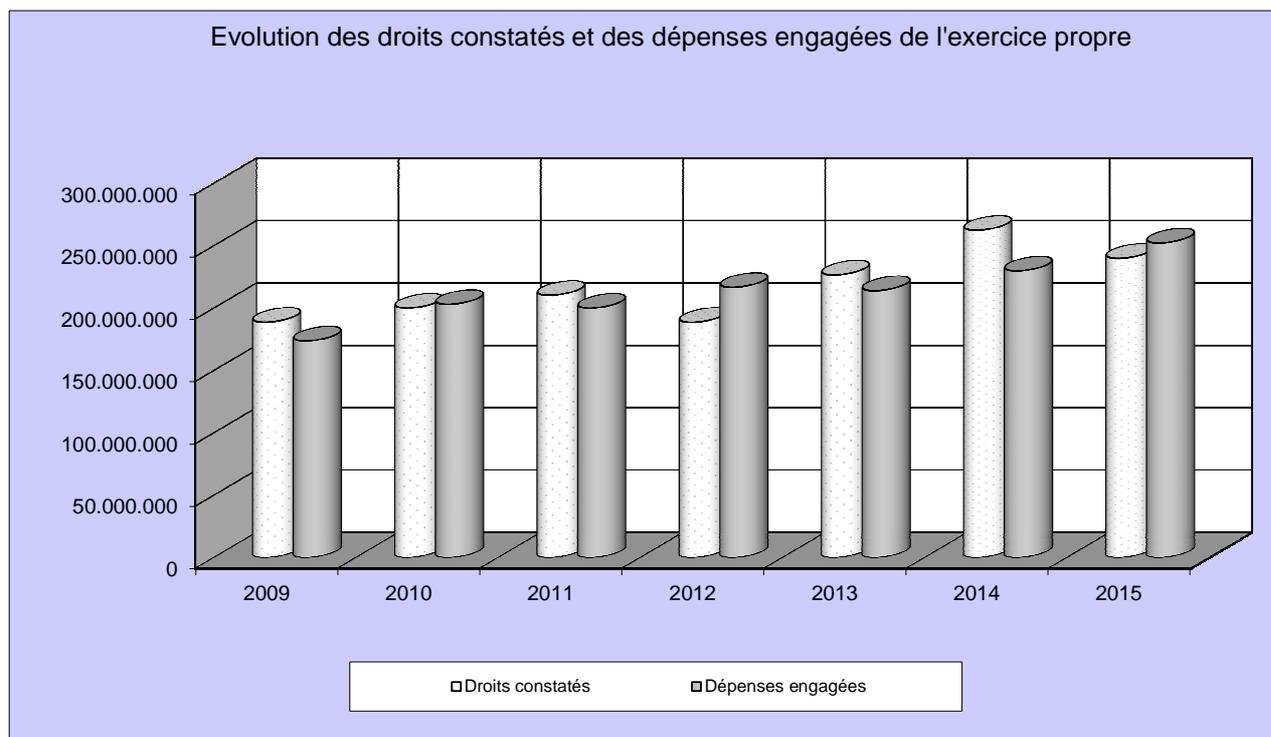
La comptabilité générale ne permet par conséquent pas une analyse approfondie de l'exercice propre. A moins que cela ne soit mentionné explicitement, nous allons dès lors ne traiter que les activités du seul exercice propre dans cette première partie du rapport intitulée « Analyse du compte budgétaire de l'exercice 2015 ».

Année	Résultat budgétaire de l'exercice propre	Evolution en % par rapport à l'exercice précédent
2009	- 14.295.786,11	- 340,30 %
2010	39.633,19	100,28 %
2011	- 6.358.354,41	- 16.143,00 %
2012	- 25.398.680,00	- 299,45 %
2013	- 3.222.621,92	87,31 %
2014	10.170.096,13	415,58 %
2015	- 361.210,40	- 103,55 %



### C.) Evolution des droits constatés et des dépenses engagées de l'exercice propre

Année	Droits constatés	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Dépenses engagées	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Résultat de l'exercice propre
2009	188.726.046,23	5 %	203.021.832,34	17 %	- 14.295.786,11
2010	200.031.928,32	6 %	199.992.295,13	-1,5 %	39.633,19
2011	210.309.974,98	5 %	216.668.329,39	8 %	- 6.358.354,41
2012	188.646.236,89	- 10 %	214.044.916,89	- 1 %	- 25.398.680,00
2013	226.625.945,17	20 %	229.848.567,09	7 %	- 3.222.621,92
2014	262.432.286,01	16 %	252.262.189,98	10 %	10.170.096,03
2015	239.922.927,86	- 9 %	240.284.138,26	- 5 %	- 361.210,40



## Chapitre 3 : Analyse économique du service ordinaire

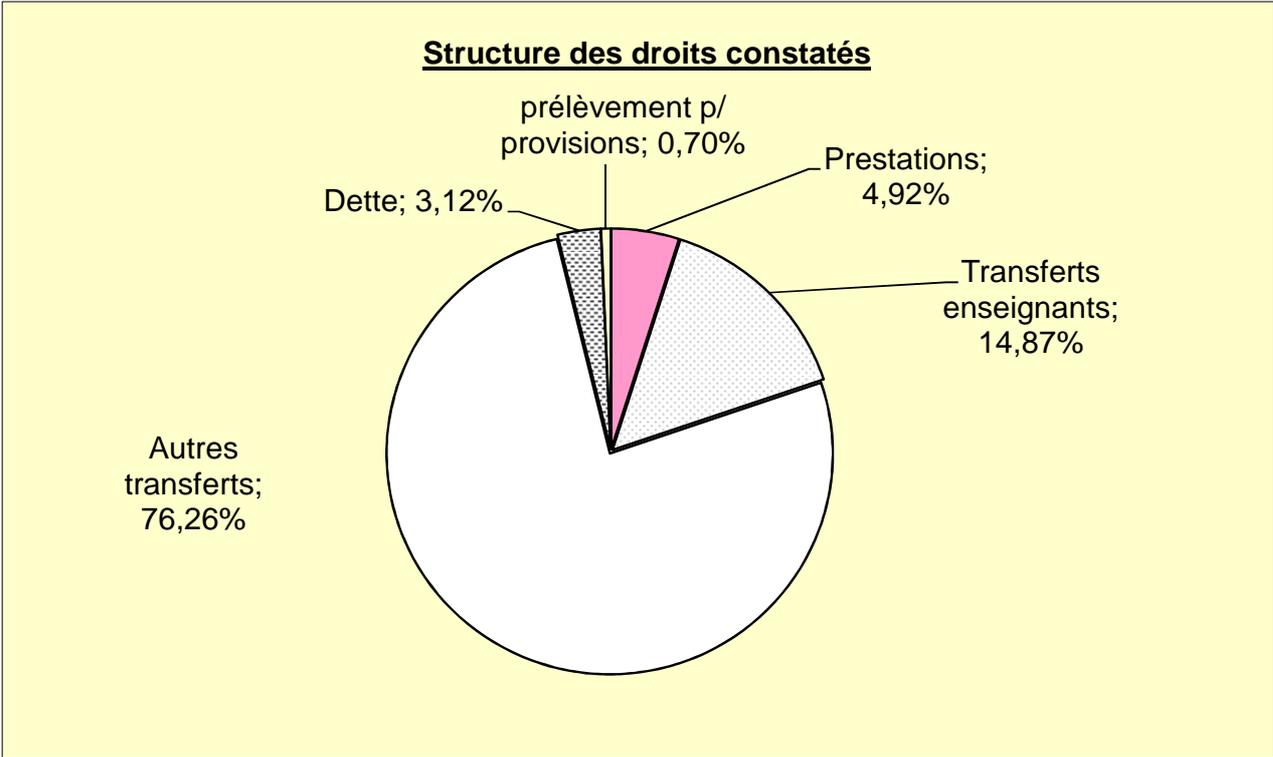
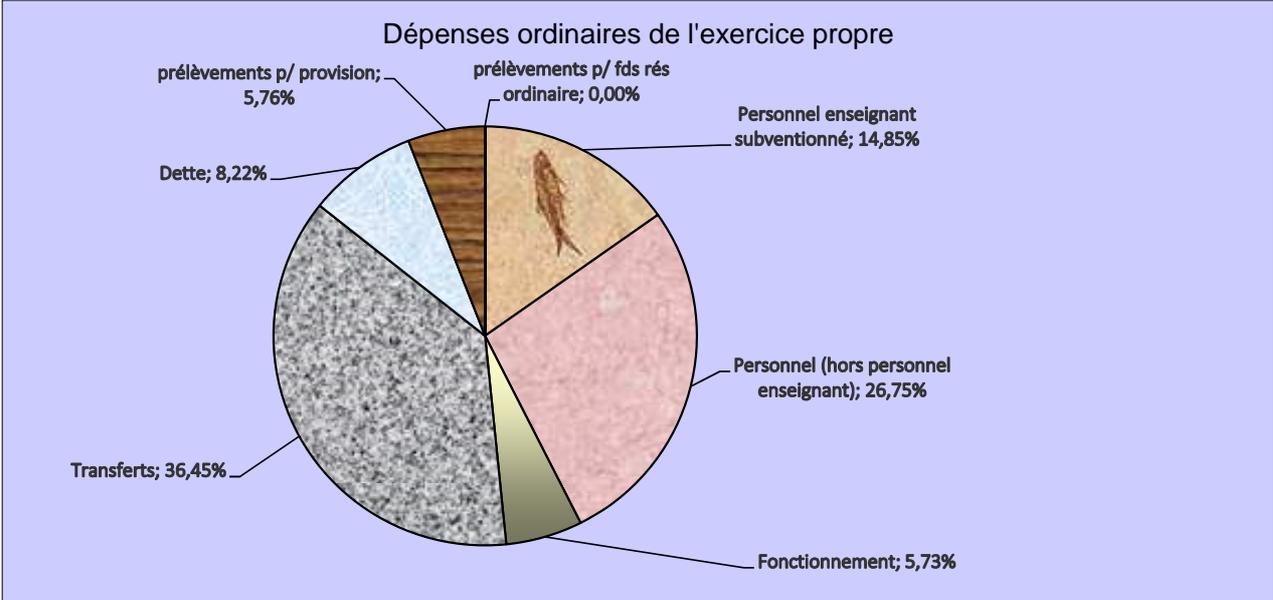
### **I. : Le service ordinaire de l'exercice propre**

Concernant le service ordinaire, il faut remarquer qu'une part des dépenses et des recettes provient d'opérations fictives.

En effet, les rémunérations du personnel enseignant de l'enseignement communal sont supportées par la Communauté Française de Belgique. Néanmoins, la commune doit budgétiser tant en recettes qu'en dépenses aux articles adéquats des crédits correspondant exactement aux rémunérations supportées par l'Autorité Supérieure.

<b>A : Les dépenses engagées = destination des moyens</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Personnel	99.944.373,66	41,59%
<i>Personnel enseignant subventionné</i>	35.674.055,94	14,85%
<i>Personnel (hors personnel enseignant)</i>	64.270.317,72	26,75%
Fonctionnement	13.775.108,49	5,73%
Transferts	87.576.462,26	36,45%
Dette	19.753.713,85	8,22%
<b>Total hors prélèvements</b>	<b>221.049.658,26</b>	<b>92,00%</b>
prélèvements p/ provision	13.834.480,00	5,76%
prélèvements p/ fds rés ordinaire	-	0,00%
prélèvements p/ fds rés extraordinaire	5.400.000,00	2,25%
<b>Total général</b>	<b>240.284.138,26</b>	<b>100,00%</b>

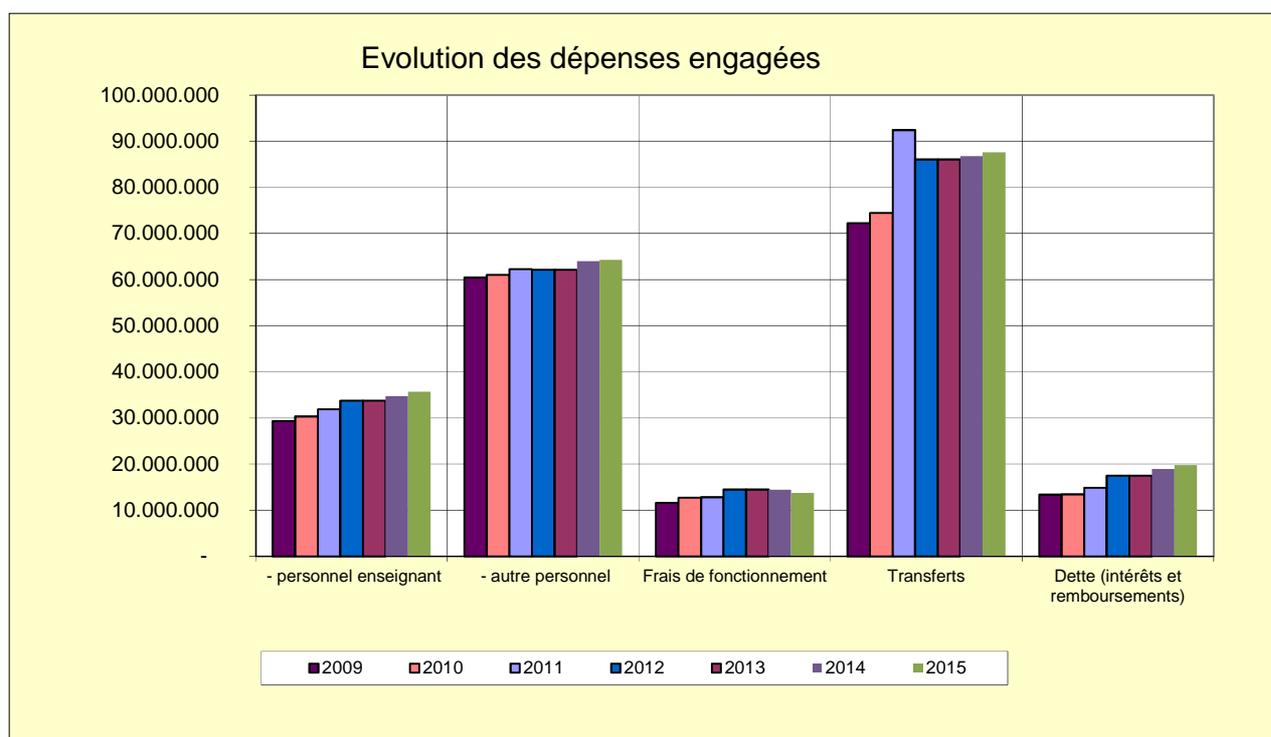
<b>B : Les droits constatés = origine des moyens</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Prestations	11.814.224,33	4,92%
Transferts	218.631.072,89	91,13%
<i>Personnel enseignant subventionné</i>	35.674.055,94	14,87%
<i>Transfert ( hormis personnel enseignant )</i>	182.957.016,95	76,26%
Dette	7.494.338,17	3,12%
<b>TOTAL ( B )</b>	<b>237.939.635,39</b>	<b>99,17%</b>
Prélèvements du service extraordinaire	-	
Prélèvements sur fonds de réserve ordinaire	300.000,00	0,13%
Utilisation des provisions pour risques et charges	1.683.292,47	0,70%
<b>TOTAL</b>	<b>1.983.292,47</b>	<b>0,83%</b>
prélèvements p/ fds rés extr	-	0,00%
<b>Total général</b>	<b>239.922.927,86</b>	<b>100,00%</b>



## II. : L'évolution des groupes économiques

### A ) L'évolution des dépenses engagées

Evolution des dépenses engagées														
	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%	2015	%
Personnel	89.705.970		91.327.633		94.144.845		95.859.072		99.247.384		98.737.498		99.944.374	
- personnel enseignant	29.310.543	16%	30.300.784	16%	31.895.870	15%	33.725.673	16%	34.594.310	16%	34.752.116	16%	35.674.056	16%
- autre personnel	60.395.427	32%	61.026.849	32%	62.248.975	29%	62.133.398	29%	64.653.074	29%	63.985.383	29%	64.270.318	29%
Frais de fonctionnement	11.594.198	6%	12.740.701	7%	12.849.042	6%	14.476.500	7%	14.690.109	7%	14.433.357	7%	13.775.108	6%
Transferts	72.200.162	39%	74.432.541	39%	92.390.009	43%	86.054.823	40%	88.682.942	40%	86.777.187	40%	87.576.462	40%
Dette (intérêts et remboursements)	13.365.853	7%	13.421.420	7%	14.904.434	7%	17.469.409	8%	18.521.459	8%	18.980.358	9%	19.753.714	9%
Total des dépenses engagées	186.866.182	100%	191.922.295	100%	214.288.329	100%	213.859.803	100%	221.141.894	100%	218.928.400	100%	221.049.658	100%
% par rapport à 2006	22,08%		25,38%		39,99%		39,71%		44,47%		43,02%		44,41%	



## B ) L'évolution des droits constatés (hors prélèvements)

Evolution des droits constatés (hors prélèvements)														
	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%	2015	%
Prestations	7.367.335	4%	10.910.665	5%	9.404.477	5%	9.222.316	5%	10.526.089	5%	11.596.893	5%	11.814.224	5%
Transferts :														
Fonds	41.868.980	22%	42.256.280	21%	43.711.439	22%	44.786.818	24%	45.594.534	21%	46.915.277	20%	48.412.856	20%
Impôts	76.981.452	41%	76.292.392	38%	79.205.582	40%	62.826.520	34%	96.774.226	44%	93.450.318	40%	92.630.637	39%
Emprunts Etat	161.861	0%	163.942	0%	127.943	0%	129.669	0%	98.150	0%	99.503	0%	100.696	0%
Personnel enseignant	35.674.056	19%	30.300.784	15%	31.895.870	16%	33.725.673	18%	34.594.310	16%	34.752.116	15%	35.674.056	15%
Autres transferts	21.468.124	11%	30.259.839	15%	30.782.649	15%	29.108.831	16%	24.375.300	11%	37.296.944	16%	41.812.829	18%
Dette	5.204.237	3%	9.848.026	5%	4.955.853	2%	5.478.612	3%	5.733.712	3%	7.540.699	3%	7.494.338	3%
<b>Total</b>	<b>188.726.046</b>	<b>100%</b>	<b>200.031.928</b>	<b>100%</b>	<b>200.083.812</b>	<b>100%</b>	<b>185.278.439</b>	<b>100%</b>	<b>217.696.321</b>	<b>100%</b>	<b>231.651.751</b>	<b>100%</b>	<b>237.939.635</b>	<b>100%</b>
<b>évolution total (par rapport à 2006) :</b>	<b>11,14%</b>		<b>17,96%</b>		<b>17,99%</b>		<b>9,06%</b>		<b>28,61%</b>		<b>37,03%</b>		<b>40,82%</b>	

95,687,720 = chiffres rectifiés 2012; 6.194.102,77 en - (comptes approuvés) et reportés en 2013

